

Commune de Veyrier-du-Lac

Projet de création d'une Zone de Mouillage et d'Equipement Léger sur la commune de Veyrier-du-Lac



Annexes à la demande d'examen au cas par
cas préalable à la réalisation d'une éventuelle
évaluation environnementale

TABLE DES MATIÈRES

ANNEXE 5 : DESCRIPTION DU PROJET	3
1.1 Maintien des infrastructures existantes	3
1.2 Augmentation de la sécurité	3
1.3 Electrification des ZMEL	3

ANNEXE 5 : DESCRIPTION DU PROJET

Le projet relatif aux ZMEL de la commune de Veyrier-du-Lac vise à assurer le maintien des infrastructures existantes tout en remplaçant les éléments usés, à améliorer la sécurité des usagers et à installer une borne électrique.

1.1 MAINTIEN DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

En l'absence d'enjeux écologiques et compte tenu d'une profondeur d'eau suffisante, les ZMEL de la commune de Veyrier-du-Lac ne nécessitent pas de modification de leur mode de fonctionnement. Ainsi, dans la mesure du possible, les équipements existants seront conservés en l'état. Toutefois, au niveau de la Promenade du Général Doyen, le système de chaîne est complexe et présente un état d'usure avancé.

En conséquence, le système de chaîne sera remplacé et simplifié. Les travaux consisteront au retrait de l'ensemble des mouillages existants, puis à la mise en place d'une unique chaîne-mère côté lac, ancrée sur corps-mort.

Les mouillages au large de la Promenade Général Doyen seront modifiés en mouillage écologique afin de protéger les herbiers lacustres. Pour cela, une bouée sera rajouter en sub-surface pour supporter la chaîne et éviter le ragage.

1.2 AUGMENTATION DE LA SECURITE

Le littoral de la commune présente de fortes pentes bathymétriques (entre 12 et 30 m de profondeur). Dans ces conditions, une chute depuis un ponton ou une embarcation peut rapidement mettre une personne en difficulté. Par ailleurs, tous les usagers ne sont pas en mesure de nager jusqu'au rivage sur de longue distance, ou de se hisser seuls sur les pontons.

Actuellement, les deux ZMEL de la commune de Veyrier-du-Lac disposent de peu d'équipements de sécurité. Plusieurs échelles sont situées le long de la promenade du Général Doyen pour permettre aux plaisanciers d'accéder à leurs embarcations. Cependant, ces échelles sont fréquemment utilisées par des baigneurs, pensant à tort qu'il s'agit d'une zone autorisée à la baignade. Cette confusion génère des conflits d'usage et expose les baigneurs à des risques importants.

Ainsi, une bouée de sauvetage sera installée à l'extrémité du ponton du Plant et une autre sur celui de la promenade Général Doyen. Deux bouées supplémentaires seront positionnées le long du quai du Général Doyen.

1.3 ELECTRIFICATION DES ZMEL

A l'heure actuelle, aucune des deux zones de mouillage ne dispose de borne électrique.

Sur la ZMEL du Plant, il apparaît nécessaire d'installer une borne électrique sur le ponton. Celle-ci pourrait être mutualisée entre les professionnels disposant des six boucles de mouillages.

Par ailleurs, depuis le printemps 2026, le club Apnée dispose d'un bateau à moteur électrique alimenté par panneau solaires. La commune souhaite également bénéficier de cette infrastructure afin de pouvoir intégrer, dans le prochain appel à candidature relatif à la sélection des activités commerciales du secteur (wakeboard, activités nautiques, etc...), des critères favorisant l'utilisation d'équipements à motorisation électriques et d'accompagner l'évolution des usages.

En revanche, sur la ZMEL de la Promenade du Général Doyen, l'installation de bornes électriques apparaît plus complexe et moins justifiée à ce stade. Aucune demande n'a été exprimée par les usagers. Par ailleurs, l'intégration paysagère de telles installations serait délicate et la mise en place des réseaux électriques représenterait une contrainte technique importante.

Dans ces conditions, l'installation de bornes sur ce secteur ne semble pas pertinente dans l'immédiat.

Au plant



Oteis - Projet de création d'une ZMEL sur la commune de Veyrier-du-Lac

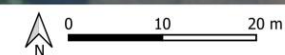


Figure 1 : Projet sur la ZMEL du Plant



Figure 2 : Projet sur la ZMEL Promenade Général Doyen

